

Treize ans plus tard

Autor(en): **Golay, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **7 (1915)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Società anonima per l'Acqua potabile, Brissago. Comme les deux années précédentes, un dividende de 4 % sera distribué aussi pour l'exercice 1914.

Société anonyme Jean Mesmer, Genève. Cette société (Transports internationaux; capital-actions: 1 million de francs) paye un dividende de 6 % pour l'exercice 1914/15, contre 6,12 % pour l'exercice précédent.

Charcuteries Réunies de Payerne, S. A. (Payerne, canton de Vaud). Après amortissements faits, il est payé un dividende de 4 % pour l'exercice 1914/15 (5 % pour l'exercice précédent).

Société des Forces motrices du Refrain, Montbeliard. Comme pour les deux exercices précédents, il est proposé un dividende de 8 % pour l'exercice 1914/15. Ainsi qu'il est connue, la Société des Forces électriques de la Goule à St-Imier est intéressée à cette entreprise par la possession de nombreuses actions.

Fabrique de produits chimiques, Fribourg (Suisse). Pour l'exercice 1914/15, cette société distribue un dividende de 8,35 %, contre 7,5 % pour chacune des trois années précédentes.

Société auxiliaire de la Fabrique d'appareils électriques de Neuchâtel. Pour l'exercice 1914, cette société distribue un dividende de 3,8 %, contre 5 % l'année précédente. Capital-actions: 60,000 francs.

Société Financière Romande à Lausanne. En face d'un bénéfice net de 26,700 francs (chiffres ronds) en 1913/14, les comptes de l'exercice 1914/15, se clôturant au 30 juin, bouclent par un solde passif de 13,493 francs, après amortissements de 63,582 francs sur les titres de valeurs. Cette société possède principalement des titres suisses et a investi une grande partie de ses fonds (1,382,250 francs) en actions de la Fabrique de chocolats Peter-Cailler-Kohler. Le capital-actions (2,5 millions de francs, dont 20 % seulement sont libérés) reste sans intérêt, comme l'an précédent. Le dernier dividende (5 %) a été versé pour l'exercice 1912/13.

Société électrique de Bulle (Fribourg). Le dividende distribué pour l'exercice 1914/15 est de 6 %, tandis que pour nombre d'années le dividende est resté stationnaire à 5 %.

Société suisse des explosifs, Brigue (Valais). Ainsi que l'on apprend, le dividende pour l'exercice 1914/15 sera probablement à nouveau de 20 %, comme l'année précédente.

Compagnie du Chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey. L'amortissement pour 1915 de cinq obligations à 500 francs, nominales, de l'emprunt 4½ %, 1^{re} hypothèque de 470,000 francs, ne pourra avoir lieu, les moyens financiers de la société ne suffisant à l'amortissement par suite de la guerre.



Treize ans plus tard.

(Réflexions d'un socialiste romand.)

En 1902, les peuples unanimes maudissaient l'Angleterre. Les Boers, âprement, défendaient leur liberté menacée par l'impérialisme britannique. Ce dernier, pour mieux marquer sa volonté civilisatrice, inventa les balles dum-dum, enveloppées dans l'Evangile selon St-Jean sur papier pelure. On hurla contre les tyrans jusqu'à extinction de

voix et bouteilles vides; on fit des collectes, on fit des jeûnes, on fit des assemblées. On compara les Boers aux vieux Suisses des périodes héroïques. Mais la république sud-africaine fut vaincue, annexée, britannisée. Ainsi le pays le plus riche en « possessions » commettait un attentat exactement semblable à celui que perpétrèrent en Belgique les Allemands de 1914 et exactement pareil à celui qu'accomplissent depuis un demi-siècle les bandes de pillards des pays occidentaux se ruant sur les colonies dans une frénésie de fraternité humaine et de profits capitalistes.

Mais le souvenir des choses viles s'émousse peu à peu. Les profits accumulés cachent les scandales qui les procréent. Aussi nul ne s'étonne aujourd'hui que l'Angleterre conduise la guerre de la liberté et se pose en champion de la démocratie et du droit des peuples.

Il arrive parfois que de vieux marcheurs président les congrès relatifs à la traite des blanches.

Quant aux Boers, ils ont oublié, paraît-il, leurs anciens griefs, puisque le général Botha vient d'être acclamé au Parlement anglais pour ses états de service contre la colonie allemande du Sud-Africain. Et les journaux de s'écrier: « Voilà le merveilleux résultat du régime de liberté accordé par la Métropole! »

Il est certain que l'Angleterre traite de fort différentes façons son vaste empire colonial. Tandis qu'elle impose à l'Inde un régime scandaleux, elle octroie une partielle autonomie au Transvaal. Cet acte de politique habile a servi à merveille les intérêts anglais, et grâce à ce semblant de libéralisme, la bourgeoisie boer est à l'heure actuelle l'agent dévoué du loyalisme britannique.

Désireux, en effet, de tirer le maximum possible du riche territoire, le gouvernement de Londres a tôt compris que le meilleur moyen de pousser à fond l'exploitation capitaliste c'était de promouvoir au rang de garde-chiourme les anciens directeurs du pays. Ceux-ci, sensibles à l'honneur et au profit, devinrent de fidèles sujets, et, dans les fonctions d'Etat, dans la direction d'usines, dans les cabinets d'affaires, partout où se consolide et où se manipule la richesse, la bourgeoisie indigène boer opère avec entrain pour le compte du capitalisme anglais. Ainsi, après avoir lutté sous les ordres de leurs concitoyens des classes fortunées, le prolétariat du Transvaal, dans sa grosse majorité, est aujourd'hui exploité par l'intermédiaire de sa propre bourgeoisie.

C'est ce que les journalistes de chez nous appellent le triomphe du libéralisme anglais. Peut-être que les masses dupées éprouvent quelque dégoût pour le patriotisme de leurs combourgeois agrippés aux lucratives prébendes que leur offrent les vainqueurs de la patrie!

Si, un jour, notre pays était annexé par l'Allemagne — ce que nul ne souhaite — nous verrions une fraction de notre bourgeoisie, surtout parmi celle d'origine allemande, travailler de semblable façon et en aussi fière posture. Elle prendrait ses ordres à Berlin aussi allègrement qu'à Berne et le paria de l'usine ou le locataire de la mansarde ou le sans-le-sou du terroir continuerait à subir le même régime. Et ses maîtres d'aujourd'hui encaisseraient les mêmes profits. Ils seraient simplement conseillers de Cour, échantons du roi, fournisseurs de sa majesté, pédicures de l'étalement héritier au lieu de simples pékins que distingue à peine du profane une calvitie précoce ou une confortable bedaine.

P. Golay.

